



## INFORMATION AUX PARENTS

publié le 03/10/2012

Le matériel de vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du collège sera distribué le jeudi 4 octobre aux élèves. Lorsque plusieurs enfants d'une même famille fréquentent le collège, le matériel est remis à l'aîné. Pour les parents séparés, le matériel a été expédié par voie postale mardi 2 octobre.

Rappel aux élèves : pendant la pause du midi, la sonnerie retentit à 12h35 pour signaler la fin des derniers cours de la matinée. A ce moment, les élèves qui ont déjeuné au premier service doivent rester dans la cour du restaurant scolaire. Aucun élève ne doit pénétrer dans les couloirs ni les salles de classes. La sonnerie retentit à nouveau à 12h45 pour signaler le début des cours de l'après-midi. Les élèves quittent la cour du restaurant par le portail ouvert et non par les couloirs.

Rappel aux parents : Le stationnement sur Le parking devant le collège est réservé aux bus de 16h50 à 17h30 et le mercredi de 11h40 à 12h10. Il en va de la sécurité des élèves qui empruntent ces transports. Les autres véhicules stationnant sur ce parking peuvent être verbalisés. Merci de respecter également le passage piétons.

Le dispositif d'accompagnement éducatif pour lequel vous avez peut-être inscrit votre enfant a débuté le mardi 2 octobre. Un élève inscrit doit être présent ou justifier de son absence comme pour un cours.

Les codes Icart pour consultation des notes et du cahier de textes seront communiqués aux parents avant les vacances de la Toussaint. En attendant, vous pouvez utiliser celui de votre enfant.

### Document joint

 ELECTIONS DU 12 OCTOBRE (PDF de 31.6 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.